

Chantier FROMARSAC

Mur de protection

Avant tout nous tenons à nous excuser pour les nuisances générées lors de ces travaux.

La pose de la protection au risque inondation nécessite 7 mois de travaux
et permettront de garantir la pérennité du site.

1- Rappel du contexte :

Afin de protéger le site contre les crues majeurs, un mur de protection est construit en périphérie du site.

Pour garantir l'étanchéité avec un sol fortement perméable, la protection doit descendre jusqu'à la couche de calcaire présente à une profondeur située entre 2 et 5 m.

La solution retenue, consiste à venir planter des planches dans le sol et ensuite venir les « ancrer » dans le calcaire pour garantir la stabilité de l'ouvrage.

Pour ce faire, la pose des palplanches est réalisée en 2 étapes :

- Enfoncement dans le sol : par vibro-fonçage
- Ancrage dans la couche de calcaire : par surbattage.

C'est cette seconde étape, consistant à venir taper sur les palplanches, qui génère le plus de nuisance sonore. Mais elle est indispensable dans le cadre de ce projet.

Gestion des impacts sonores :

Afin réduire l'impact de ces nuisances trois mesures ont été mises en place en amont du projet :

- Réalisation du chantier en automne / hiver :
 - o Période où le voisinage est moins en extérieur
 - o Et période où les fenêtres sont fermées
- Travaux réalisés uniquement en jours ouvrés, lorsque le voisinage est le moins présent :
 - o Du lundi au vendredi
 - o Plage horaire : 8h00 -12h00 et 13h00-17h00 (suite demande locale)
- Fêtes de fin d'année : le chantier sera mis à l'arrêt du 24 décembre au 5 janvier

Limitation des accès à la voie des pêcheurs :

Concernant cette voie située sur la propriété Fro' :

- Un nouveau chemin carrossable sera accessible en fin de chantier
- Pendant les phases de travaux à risque et afin de garantir la sécurité des promeneurs, nous devons couper les accès.

2- Situation à date et prochaines étapes :

La mise en place des palplanches a débuté le 05 novembre.

Au bout de 1 mois :

- 30% des palplanches sont en place
- 25% des palplanches sont ancrées dans la couche de calcaire.

Le chantier va progressivement s'éloigner du chemin des pêcheurs.

Il se terminera par la mise en place des dernières palplanche, coté voie ferrée sur le mois février.

Chemin des pêcheurs :

Il sera réouvert pour les fêtes de fin d'année à partir du 24 décembre.

Ensuite, il sera ponctuellement coupé et plus spécifiquement lors de deux phases :

- Coupe des palplanches
- Goudronnage de la voie

Planning prévisionnel :

